

Département du Nord

EXTRAIT

Arrondissement de LILLE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL

Canton de Annœullin

MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT

**COMMUNE D'OSTRICOURT**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mars à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

|                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------|----|
| Effectif légal :                                             | 29 |
| Nombre de conseillers en exercice :                          | 29 |
| Nombre de conseillers présents :                             | 23 |
| Nombre de pouvoirs :                                         | 3  |
| Nombre de conseillers absents<br>n'ayant pas donné pouvoir : | 3  |

**Etaient présents :** M. Bruno RUSINEK – Mme Valérie NEIRYNCK – M. Jean-Michel DELERIVE –  
Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA - M Sylvain BEAUVOIS — Mme  
Christine STEMPIEN – M. Rabah DEGHIMA - M. Cédric MONCOURTOIS -  
Mme Brigitte RINGOT - Mme Hafida BENFRID-CHERFI - Mme Henriette  
SZEWCZYK - M. Jean-Jacques VAN WAELESCAPPEL - Mme Marie-Neige  
SMIGOWSKI –Mme Aurore THUEUX – M. François POLAK - M. Abdella  
BOULOUIZ - Mme Aline DESCAMPS – Mme Oihiba VANDERUST - M.  
Samuel HANC – Mme Cathie KOSCIUSZKO – M. Laurent WORONIN - M.  
Ludovic MEKIL - M. Nordine HAMZAOUI

**Étaient excusés :** Mme Marylène GALLIEZ ayant donné pouvoir à Mme Henriette SZEWCZYK  
M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK  
Mme Cécile SENEZ ayant donné pouvoir M Sylvain BEAUVOIS

Madame Aurore THUEUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

**Date de la convocation :** 7 mars 2025

**2025/013 : MODIFICATION DES TARIFS DE LA PECHE A L'ETANG DU RATINTOUT**

**2025/013 : MODIFICATION DES TARIFS DE LA PECHE A L'ETANG DU RATINTOUT**

Par délibération municipale 2024/036 en date du 19 avril 2024, le Conseil Municipal avait statué sur la création de cartes de pêches et fixé les tarifs pour la saison de pêche 2024, dans le cadre de la reprise en interne de la gestion de l'étang.

Il est proposé aux Membres du Conseil de fixer les nouveaux tarifs pour la saison de pêche 2025.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales.

Vu le règlement général du Plan d'eau Communal

Vu le règlement de pêche proposé par la Ville

Considérant la reprise de la gestion des activités de loisirs et en particulier l'activité pêche sur l'étang de pêche communal du Ratintout par la délibération 2023/030 du 31 mars 2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité avec 3 pouvoirs (Mme Marylène GALLIEZ ayant donné pouvoir à Mme Henriette SZEWCZYK, M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK, Mme Cécile SENEZ ayant donné pouvoir M Sylvain BEAUVOIS) et 3 absents n'ayant pas donné pouvoir (Mme Coralie SEILLIER, Mme Magali VANQUELEF, M. Frédéric CROMMELINCK) décide :

- De poursuivre la fabrication de cartes de pêche pour la saison 2025,
- De préciser qu'elles seront numérotées de 001 à 100 pour chaque type de pêche, de même que pour les cartes journalières pour les Ostricourtois.
- De préciser qu'elles seront numérotées de 001 à 100 pour chaque type de pêche, de même que pour les cartes journalières pour les non résidants Ostricourtois, lesquelles seront différenciées.
- De fixer la tarification tel que suit :

|               | Tarif/an       |          | Tarif journalier |
|---------------|----------------|----------|------------------|
|               | Pêche au blanc | Carpiste | Pêche au blanc   |
| Ostricourtois | 35€            | 60€      | 9€               |
| Extérieur     | 45€            | 70€      | 10€              |

*Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication ou de son affichage.*

La Secrétaire de séance



Aurore THUEUX

Le Maire



Bruno RUSINEK

